Session 2022

Épreuves écrites du Diplôme National du Brevet

L'épreuve de français : durée de 3h (2 parties de 1h30) sur 100 points

Elle est structurée en **trois temps :**

1. Répondre à des **questions de grammaire, de compréhension et d'interprétation** sur un texte littéraire et sur une image (durée 1 h 10 sur 50 points). L'une des questions, généralement sur 10 points, est un exercice de réécriture.
2. Effectuer une **dictée** de 600 signes environ (durée 20 minutes sur 10 points).

Pause de 15 minutes

3. L'épreuve se termine par une **rédaction** (durée 1 h 30 sur 40 points). Il faut choisir entre deux sujets : un sujet de réflexion ou un sujet d'imagination.

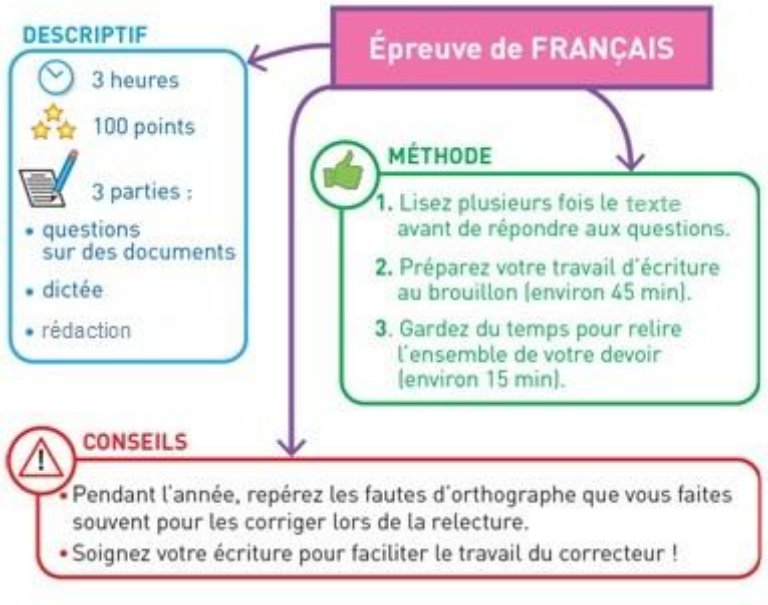

L'épreuve de mathématiques : durée de 2h sur 100 points

Le sujet est constitué de **plusieurs exercices indépendants** les uns des autres. Certains prennent la forme de questionnaires à choix multiple (QCM) ; les autres proposent des questions ouvertes.

Les énoncés peuvent s'appuyer sur des situations de la vie courante ou sur d'autres disciplines.

Le sujet comprend en général au moins un exercice d'algorithmique.

L'évaluation valorise **la clarté et la précision des raisonnements** ainsi que la qualité de la rédaction mathématique. Si un exercice n'est pas terminé, les démarches engagées seront prises en compte dans la notation.

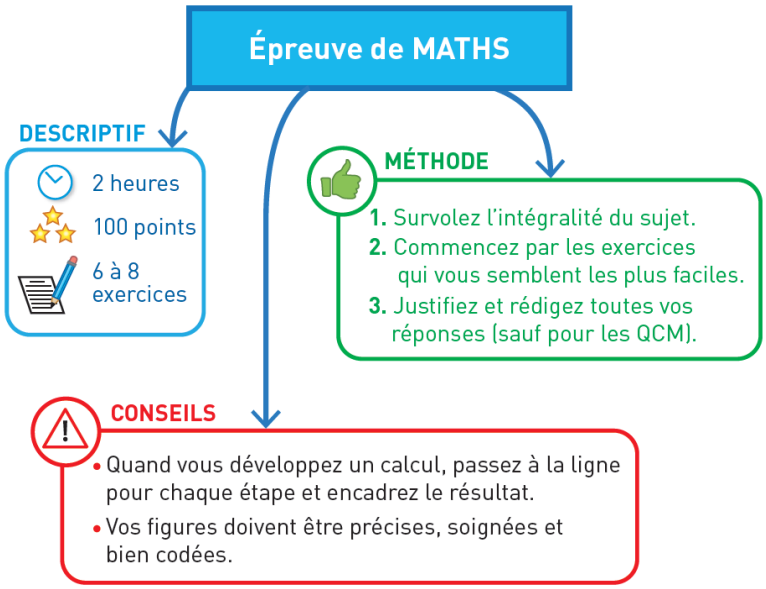

L'épreuve d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique : durée de 2h sur 50 points

Le sujet comprend **trois exercices** : un dans chaque domaine.

1. Le premier exercice (en histoire ou en géographie) porte sur la compréhension, l'analyse et l'interprétation d'un corpus documentaire.
2. Le deuxième exercice (en géographie ou en histoire) appelle un développement rédigé et – le cas échéant – un travail graphique.
3. Le troisième exercice porte sur le programme d'EMC.

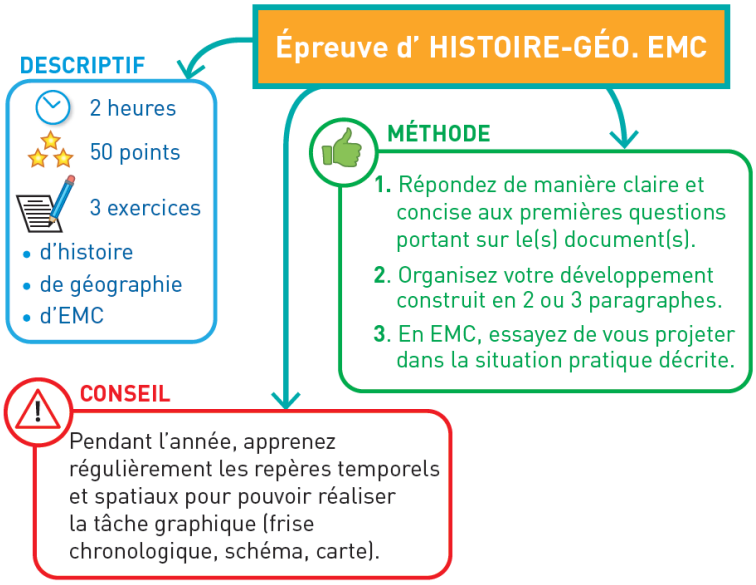

L'épreuve de sciences : durée de 1h sur 50 points

Cette épreuve porte sur **deux des trois disciplines** suivantes :

- physique-chimie ;
- sciences de la vie et de la Terre ;
- technologie.

Les matières sont tirées au sort chaque année 2 mois avant les épreuves.
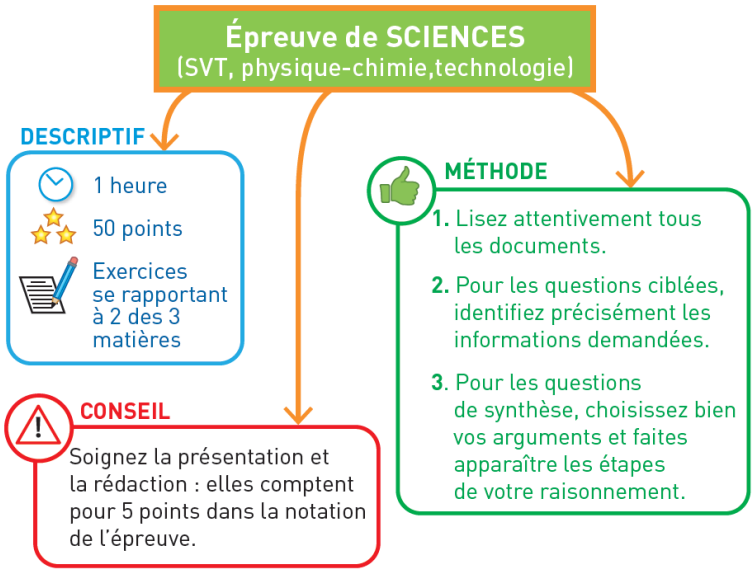
Le sujet se compose, pour chaque discipline, d'un ou de plusieurs exercices d'une durée totale de 30 minutes.